

[Texte]

Mr. Speaker. If need be, they are all behind you, ready at a moment's notice—not to come to your rescue, because we all know you do not need that, but to help you out for detailed information that members of the committee may ask of you.

Monsieur le Président, je vous prie de faire votre déclaration préliminaire et je donnerai ensuite la parole aux députés.

I will ask you to stay so that we could proceed today. And who knows, we may even vote your estimate, as we did last year. It may be the only committee that will do so. You never know.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

L'honorable John A. Fraser (Président de la Chambre des communes): Monsieur le président, membres du Comité, c'est votre droit de me recevoir ici cet après-midi, mais je pense que j'ai aussi l'obligation d'être ici.

I have been looking forward to the opportunity to appear before you to discuss the 1988-89 funding requirements for the House of Commons. The 1988-89 proposed budget for the House amounts to \$190.4 million, which is an increase of 6.5% over the estimates for last year.

Ce budget est le premier à indiquer les effets à long terme des suppléments budgétaires accordés aux députés l'année dernière. Ces suppléments ont ajouté 7.1 millions de dollars au budget. Une augmentation de 2.6 millions de dollars a été accordée pour les indemnités des députés, les salaires de leurs employés et autres dépenses.

Finally, an additional 45 people have been provided for, at a cost of \$1.6 million, to enable House administration to meet established operational requirements.

The estimates for 1988-89 also contain reductions in the provisions for committees, in grants to parliamentary associations and contributions to parliamentary exchanges. These reductions total \$2.1 million.

I might point out that as part of these estimates we continue on our quest to ensure employment equity and accessibility for disabled Canadians. I had the pleasure of releasing the House's action plan for the disabled this morning, and I am pleased with the progress we have made over the past two years on programs and activities for the disabled.

For additional information about the proposed estimates, I refer you to the briefing material you have all received. I notice, Mr. Chairman, that you have spoken with respect to this internal document. It has been designed for the use of this committee in order to assist

[Traduction]

bienvenue—ainsi que d'autres fonctionnaires. Évidemment, monsieur le Président de la Chambre, vous n'aurez pas besoin de secours, mais je vois que ces personnes sont prêtes à vous fournir promptement toute l'aide et tous les détails dont vous aurez besoin pour répondre aux questions que vous poserez aux membres du comité.

Mr. Speaker, please make your introductory statement; then I will give committee members the floor.

Je vous demanderais de bien vouloir rester afin d'assurer le bon déroulement de nos délibérations aujourd'hui. Peut-être allons-nous même vous affecter les crédits demandés, comme nous l'avons fait l'an passé. Ce sera peut-être le seul comité qui agira de cette façon; sait-on jamais?

Mr. Speaker, you have the floor.

Hon. John A. Fraser (Speaker of the House of Commons): Mr. Chairman and members of the committee, it is your right to invite me here this afternoon, but I also think I have an obligation to appear.

C'est avec plaisir que j'anticipais l'occasion de comparaître devant le comité pour discuter des crédits demandés pour la Chambre des communes. Pour l'exercice financier 1988-1989, le budget proposé des dépenses s'élève à 190,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,5 p. 100 sur le budget de l'année précédente.

This budget is the first one to indicate long term effects of budget increases voted to members last year. These increases added \$7.1 million to the estimates. An increase of \$2.6 million was granted for members' allowances, their employees' salaries and other expenditures.

De plus, 1,6 million de dollars ont été accordés pour assurer à l'administration de la Chambre les services de 45 personnes supplémentaires, afin d'atteindre les objectifs de fonctionnement établis.

Dans le budget des dépenses pour 1988-1989, on voit également des réductions totalisant 2,1 millions de dollars sous la rubrique des comités, des subventions accordées aux associations parlementaires et des contributions au titre d'échanges entre parlements.

Ce budget des dépenses prévoit également une progression continue vers l'équité en matière d'emploi et vers l'accessibilité des emplois aux Canadiens handicapés. Ce matin, j'ai eu le plaisir de rendre public le plan d'action de la Chambre visant les personnes handicapées; je me réjouis d'ailleurs des progrès accomplis depuis deux ans dans l'élaboration de programmes et d'activités pour les handicapés.

Des renseignements supplémentaires concernant ce budget proposé des dépenses se trouvent dans la documentation qui vous a été distribuée. Monsieur le président, j'ai pris note de vos commentaires concernant ces documents internes. Il a été rédigé pour aider les